

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/UC3SB /BE/2024 , EN TROIS (03) LOTS SEPARES.**Opération : «Aménagement des Laboratoires de Pharmacie au niveau de la Faculté Médecine, Université de Constantine 3 » en trois (03) lots séparés.**

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le recteur de l'université de Constantine 3 Salah BOUBNIDER informe les soumissionnaires ayant participé à l' **Appel D'offres N° 01/UC3SB/ BE/2024**, concernant l'opération «**Aménagement des Laboratoires de Pharmacie au niveau de la Faculté Médecine, Université de Constantine 3 » en trois (03) lots séparés**, lancé le **13 Mars 2025** dans "el Raia" en langue arabe et le **18 Mars 2025** dans « le Redacteur » en langue française qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché est provisoirement attribués comme mentionnée ci- dessous.

N° et intitulé du Lot	Soumissionnaire	Montant TTC de l'offre (DA)	Note Technique /50 points	NIF	Observation
Lot n°01 Travaux d'aménagement des petits et grands laboratoires de pharmacie.	Sarl Trust Company Construction TCC	54 060 106.00 DA	33/50	002125007324618	Offre Qualifiée Techniquement et le moins disant financièrement.
Lot n°02 Revêtement de sol en résine époxydique des laboratoires de pharmacie.	Eurl Technisols	17 984 874.60 DA	42/50	000425006606079	Offre Qualifiée Techniquement et le moins disant financièrement.
Lot n°03 Fourniture et mise en place des paillasses pour les laboratoires de pharmacie.	Offre Infructueuse	//	//	//	Aucune offre n'est déclarée conforme au contenu du cahier des charges.

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les soumissionnaires peuvent introduire un recours, auprès du secrétariat de la commission des marchés habilitée sise **au 3ème étage du rectorat de l'université de Constantine 3**, bureau n°5 de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.